



Voici les 8 contributions d'HES-Socialistes LGBT+ aux Forums de la refondation du Parti socialiste. 6 d'entre elles ont été travaillées, débattues et adoptées par les adhérent·e·s fin 2014 en préparant les Etats généraux, ce qui s'avéra peu inutile. Nous les avons actualisé et nous les soumettons à nouveau au débat. La coordination nationale d'HES, réunie à Paris le 18 novembre 2017, a décidé d'en ajouter deux, l'une sur le regard porté sur la conquête et l'exercice du pouvoir, qui est sévère, et l'autre sur un grand défi pour le Parti socialiste. Les deux sont fondées sur la pratique d'HES depuis 34 ans, une relation intense et fructueuse avec la société civile. Elles appellent donc à rompre avec le confortable huis clos qui enserme la vie intellectuelle de ce parti. Il est vital de comprendre qu'aujourd'hui, pour changer la vie, on n'adhère pas à un parti politique : on signe une pétition, on adhère à une association, on en crée une, on publie un blog, un statut facebook, un tweet, un tumblr... Ce sont toutes ces énergies qu'il faut chercher à fédérer, plutôt qu'enrégimenter, et à qui il faut proposer un débouché politique pour leur donner une prise durable sur l'organisation de la cité. Il est tout aussi vital de comprendre qu'un parti politique n'est pas pour autant un fourre-tout et que le progrès humain est une bataille où nous devons reprendre sérieusement pied.

Page 2 • Quelles sont les valeurs et l'identité des socialistes ?

- Promouvoir une feuille de route européenne pour les droits des personnes LGBT+
- Lutter contre les discriminations, pour rester humains !
- Études de genre et féminisme : vouloir savoir

Page 7 • Quel regard portez-vous sur la conquête et l'exercice du pouvoir ?

- Un parti sans lien avec la société civile

Page 9 • Quels sont les grands défis pour la France ?

- Parentalité : transmission, éthique et désir d'enfant
- Vaincre le Sida

Page 12 • Quels sont les grands défis pour le parti socialiste ?

- Rompre son huis clos préféré

Page 14 • Comment vois-tu notre pays dans 20 ans ?

- Un pays qui respecte les droits pour les trans



Valeurs et identité des socialistes : **promouvoir la feuille de route européenne pour les droits des personnes LGBT+**

Le 4 février 2014, Le Parlement européen a adopté par 394 voix pour, 176 voix contre et 72 abstentions, la feuille de route de l'Union Européenne contre l'homophobie et les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. C'est un début, mais ce n'est qu'un début.

Le PS doit engager un double travail, au sein du PSE et au niveau du parlement européen. Ainsi, il peut :

- Aider les partis frères qui souhaiteraient s'appuyer sur l'expérience de la France, qui est en 5e position du classement d'ILGA Europe pour la situation des personnes LGBT+ et qui a réalisé d'importants progrès ces dernières années, pour faire évoluer leurs législations nationales en la matière.
- Continuer à porter les questions LGBT+ au Parlement européen et travailler à l'adoption d'une directive contraignante de manière à protéger et promouvoir les droits humains des personnes LGBT+ au même titre que ceux de l'ensemble des citoyen-ne-s européen-ne-s.

Très concrètement, nous devons ensemble militer en Europe pour :

- Faire que la protection contre la discrimination fondée sur le sexe protège explicitement toutes les personnes transgenres.
- Garantir la liberté de circulation et le regroupement familial pour les citoyens européens LGBT+ et leurs familles. Tous les mariages, unions civiles et liens de filiation doivent être reconnus comme tels aux fins de la liberté de circulation des familles des citoyens de l'UE. Il faut faciliter l'entrée et la résidence de partenaires enregistrés ou autres partenaires non mariés, même dans les pays où la législation nationale ne reconnaît pas les couples de même sexe. Il faut respecter et renforcer la législation européenne en vue d'assurer la protection de toutes les familles grâce à la reconnaissance mutuelle de tous les documents d'état civil. Tous les partenariats civils doivent être reconnus comme des liens familiaux pour le regroupement familial.
- Protéger toutes les personnes persécutées (Régime d'asile européen commun). La législation européenne doit être appliquée, ce qui implique la reconnaissance des persécutions fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, réelles ou supposées, ainsi qu'une formation adéquate pour les agents des autorités d'asile. Ces persécutions doivent être intégrées dans les travaux du Bureau européen d'appui en matière d'asile, en particulier pour développer des formations et collecter de l'information fiable sur les pays d'origine.

- Protéger les personnes LGBT+ contre les violences et respecter les droits fondamentaux. La législation européenne sur les crimes racistes doit être étendue aux crimes motivés par l'homophobie ou la transphobie. Les autorités de police et de justice doivent être formées à traiter ces cas conformément à la législation européenne sur les droits des victimes.
- Intégrer l'égalité pour les personnes LGBT+ dans les politiques européennes en matière d'élargissement et de politique étrangère. Les droits des personnes LGBT+ doivent faire l'objet d'un suivi étroit durant le processus d'adhésion de tous les pays candidats. Ils doivent également être clairement mentionnés et pris en compte dans les négociations de l'UE avec ses partenaires extérieurs.



La lutte contre les discriminations fait partie du contrat social de notre société. Une société qui ne connaît pas la crise est plus détendue tandis qu'une société en crise est plus prompte à se laisser aller à désigner un ou plusieurs boucs émissaires, plus ou moins temporaire suivant les situations.

Avec d'autres sujets la lutte contre les discriminations a connu des avancées dans le mandat précédent, notamment avec l'intégration de la lutte contre les discriminations et la haine anti-LGBT+ dans les missions de l'État.

La mise en place des actions de groupe dans les cas de discrimination, la mise au même niveau des délais de prescription pour les injures racistes et homophobes, la formation avec l'aide d'associations de gendarmes, policiers et magistrats sur les haine anti-LGBT+, la réalisation d'une campagne contre l'homophobie en milieu scolaire et universitaire, sont parmi les actions que ce quinquennat aura mené contre les discriminations. Mais ce combat n'est jamais terminé.

La lutte contre les discriminations, c'est, rappelons-le, la lutte contre l'acte qui consiste à mettre de côté, à maltraiter, à désigner ou à distinguer une personne par sa couleur de peau, son genre, son orientation sexuelle, sa religion, son origine, un handicap, des caractéristiques physiques. Rappelons également que le mot discrimination vient du latin *discrimen*, qui signifie « ligne de démarcation, point de séparation ». Ces rappels suffisent à dire combien cette notion de discrimination est opposée à l'idée même de République.

L'homophobie et la transphobie sont la première cause de suicide chez les 15-24 ans. La lutte contre les discriminations doit demeurer un objectif pédagogique qui débouche, notamment, sur l'éducation civique et l'éducation sexuelle. Cet objectif doit aussi être atteint en renforçant les possibilités d'interventions des associations spécialisées dans les établissements. Les expériences sont concluantes, elles sont maintenant anciennes et à mille lieues des caricatures entendues ici ou là.

La lutte contre les discriminations est aussi un enjeu dans le monde du travail. Les discriminations liées à l'orientation sexuelle se cumulent à d'autres discriminations liées au sexe, à l'état de santé, à l'origine, etc. La sensibilisation de chacun des acteurs, notamment les représentants du personnel, les responsables des ressources humaines, les cadres et les salariés, doit demeurer à l'ordre du jour. L'adoption d'une charte des bonnes pratiques et le rappel dans le règlement intérieur de la détermination de l'employeur à lutter contre toutes les discriminations font aussi

partie des mesures à prendre. L'accord national sur la diversité dans l'entreprise peut être une occasion pour les représentants du personnel d'interroger puis d'impliquer leur direction. Il ne s'agit pas d'écraser les entreprises sous des normes supplémentaires, mais d'imposer l'idée, qui correspond pourtant à la réalité, que les entreprises sont des lieux de vie humaine !

On le voit, la lutte contre les discriminations n'est pas tant une affaire de normes que de sensibilisation, d'éducation, de réflexion. C'est un travail entamé qui nécessite d'être continué. Lutter contre les discriminations, c'est une affaire sans cesse recommencée, c'est accepter de rester humain. Le jeu en vaut la chandelle, non ?



Notre soutien aux études de genre et notre intérêt pour ce qu'elles nous apprennent et nous apprendront ne se discutent pas.

Les études de genre ne relèvent pas d'un délire complotiste émasculateur, mais de la volonté de savoir, de comprendre en quoi et pourquoi notre fonctionnement social inscrit les femmes et les hommes dans des rôles différents et hiérarchisés. Cette volonté de savoir, de comprendre, pour améliorer la vie des femmes et des hommes, c'est la marque de fabrique de la gauche et des progressistes depuis plus d'un siècle. Cette volonté répond à un dessein : donner à chacune et à chacun la responsabilité de son existence, la faculté de choisir, de décider, au sein de notre société. Comme l'écrivait Jaurès il y a plus d'un siècle, « *affirmer la valeur suprême de l'individu humain* », « *ce n'est pas décréter l'égoïsme universel* », « *c'est réfréner l'égoïsme envahissant des forts* ».

Les attaques, infondées, fantasmagoriques, contre les études de genre, contre leur traduction pédagogique à l'école, sont des attaques politiques des conservateurs contre les progressistes. Ces attaques remettent en cause des décennies de luttes féministes auxquelles le Parti socialiste a pris part aux côtés du mouvement social. En nous reprochant d'intervenir à l'école, ils nous reprochent en réalité leurs propres turpitudes : là où nous voulons diffuser la connaissance pour permettre à chacun de se déterminer, ils veulent imposer à tous, par une pression orchestrée, leurs dogmes privés, religieux ou sectaires. Pourtant, disait encore Jaurès : « *l'école ne continue pas la vie de famille, elle inaugure et prépare la vie des sociétés* ».

Voilà pourquoi nous devons demeurer debout face à ces attaques, intraitables, et déterminés. Voilà pourquoi nous devons protéger le droit de savoir de chaque enfant de ce pays, garçon ou fille, afin qu'elle ou qu'il grandisse et devienne, demain, en pleine connaissance de cause, femme ou homme. Nous savons toutes et tous qu'une société humaine n'avance pas dans le noir des dogmes ou dans la pénombre des à-peu-près, mais dans la lumière de la connaissance, des recherches et des controverses.



Quel regard portez-vous sur la conquête et l'exercice du pouvoir ? **Un parti sans lien avec la société civile**

Ce qui frappe, d'abord, c'est le bilan, respectable, de l'action des gouvernements et des groupes parlementaires sur la période 2012-2017 : **ouverture du mariage et de l'adoption aux couples homosexuels, intégration de la lutte contre les discriminations et la haine anti-LGBT+ dans les missions de l'État (transformation de la DILCRA en DILCRAH), nomination d'un Défenseur des droits devenu attentif aux questions LGBT+, démedicalisation du changement de la mention du sexe à l'état civil.** Cinq années de progrès comme nous n'en avons peu connu. Satisfaction immédiatement douchée par un abandon majeur - l'ouverture à toutes les femmes de l'accès à la PMA - un calendrier inapproprié et une incapacité confirmée du Parti socialiste à entretenir un dialogue au long cours, constructif, avec la société civile. Il en résulte un mandat perçu, au mieux, comme décevant.

On a beaucoup écrit et dit sur l'abandon de l'ouverture à toutes les femmes de l'accès à la PMA. On s'est demandé si ce que l'on dit dans deux interviews vaut autant que ce que l'on dit dans un discours de lancement de campagne, dans un meeting associatif ou dans un programme électoral. C'est confondre la vie politique avec un inventaire notarié et signifier que la parole publique n'est que de peu de valeur. Le bénéfice de l'exercice ne saute pas aux yeux. On a dit que l'abandon se justifiait pour ne pas effaroucher davantage les opposants au projet de mariage pour tous. S'il n'avaient plus ce sujet-là, un autre faisait l'affaire. Nous n'étions pas en train de négocier une augmentation du salaire horaire moyen, on écrivait ce qu'on voulait comme société pour demain, quelles lois voulait-on pour encadrer les familles du 21^e siècle. Et les opposants au projet n'était pas là pour obtenir une concession mais pour opposer en bloc leur modèle, inégalitaire, injuste, au modèle que nous sommes nombreux à défendre.

La critique sur le calendrier de la réforme est à la fois juste et injuste. Il est juste car un vote rapide, dans les tous premiers mois du quinquennat, de ce projet de loi aurait évité la mobilisation du camp réactionnaire sur une mesure aujourd'hui très peu contestée y compris par de farouches opposants d'alors. Mieux, c'est la mesure la plus positivement jugée du quinquennat ! Un travail rapide, pendant ou juste après l'été aurait sans doute aidé la société française à se concentrer sur d'autres débats essentiels pour notre avenir. Elle aurait également donné corps à l'idée plusieurs fois évoquée pendant la campagne que « la grande loi pour l'égalité est déjà prête ! » Nous n'osons pas croire qu'il s'agit d'un choix délibéré tant il a déchaîné la violence des mots et la violence des actes à l'encontre des personnes LGBT+. Le reproche est injuste dans la mesure où les parlementaires ont mis ce délai à profit pour réaliser un travail précieux, et même sans doute

unique, de mise au jour d'une réalité sociale, avec discernement, avec attention, avec scrupule. De nombreuses auditions ont été menées débouchant sur un rapport parlementaire qui fera date.

Le Parti socialiste, pour sa part, aurait pu être un lieu ressources pour les progressistes soutenant ce projet de loi du gouvernement :

- contribuer à organiser et à coordonner la riposte médiatique aux inepties répétées à longueur d'antenne par les opposants aux mariage pour tous,
- dialoguer régulièrement avec les associations engagées concrètement en faveur du projet de loi gouvernemental, en mesurant l'inédit de cette situation,
- Organiser une mutualisation de moyens tant l'inégalité financière des mouvements est criante : une seule manif pour tous engloutit dix années de budget de l'association organisatrice de la marche des fiertés de Paris.

Ce ne fut pas le cas, sans doute en raison d'une vieille habitude qui veut qu'un parti au gouvernement se méfie du mouvement social. C'est l'un des effets de ce qu'on a théorisé sous le nom de « culture de gouvernement ». Hors, un dialogue plus abouti avec le mouvement social, outre qu'il aurait permis d'être plus efficace face à un courant réactionnaire sérieusement réarmé idéologiquement et en terme d'organisations, peut aussi irriguer différemment la réflexion d'un parti politique progressiste. À condition de vouloir réfléchir.



Quels sont les grands défis pour la France ?

Parentalité : transmission, éthique et désir d'enfant

La société française a parlé de beaucoup de choses en préparant la loi du 17 mai 2013 ouvrant le mariage et l'adoption aux couples homosexuels. De ce qu'elle contenait, de ce qu'elle ne contenait pas, de la transformation des structures familiales, de l'évolution des modes de vie. L'ensemble a donné lieu à un étonnant débat, prenant parfois des allures de pugilat, où les clichés et les raccourcis ont eu « bonne presse ». On pourrait presque écrire qu'en 2012 et 2013, le XIXe siècle s'en est violemment pris au XXIe !

Car en un siècle, que de changements, changements scientifiques, anthropologiques, politiques, sociaux, que de progrès :

- **Avoir un enfant** était hier un événement incontrôlable de la vie d'un couple. C'est devenu un acte volontaire, projet conscient, maîtrisé dans le temps, répondant la plupart du temps à un désir d'adulte.
- **Fonder une famille** répondait hier à un modèle unique et indépassable : le couple hétérosexuel marié et fécond, pouvant charrier son lot de secrets et de souffrances. Ce modèle a été dépassé et est devenu pluriel, avec ou sans mariage, recomposé ou non, hétérosexuel ou homosexuel, avec une filiation biologique, une filiation adoptive ou une filiation reposant sur une assistance médicale. La récente décision de la Cour de cassation à propos des enfants nés d'une PMA réalisée à l'étranger le confirme.
- **Vivre son homosexualité** était hier inconcevable, cette réalité se vivait cachée, parfois sous couvert d'un triste mariage, souvent dans le secret désapprobateur des familles. Aujourd'hui, on peut être lesbienne ou homosexuel sans honte ni gloire, et plus sereinement. Les lois, la jurisprudence, les pratiques quotidiennes en France, et pour une large part au niveau européen, nous hissent à un niveau d'acceptation et de protection jamais atteint.
- **Regarder le monde** supposait hier de le deviner à travers des reportages de la presse écrite ou à l'occasion de rares, longs et coûteux voyages. Nous regardons le monde en direct sur internet et pouvons beaucoup plus simplement le parcourir à l'occasion de voyages organisés par les compagnies low cost.

Voilà pourquoi nous devons répondre aux défis du XXIe siècle, et non à ceux, peut-être plus confortables, du XIXe. Pour répondre à ces défis, nous croyons judicieux :

- **D'assumer dans nos esprits le « désir d'enfant »** qui est une réalité depuis plusieurs décennies. Oui, avoir un enfant est un projet d'adulte, une responsabilité de vie prise en connaissance de cause et qui répond à un désir. Contester cela, c'est démissionner de cette responsabilité, déresponsabiliser la démarche parentale et s'en remettre à un fatalisme anachronique.
- **D'adapter notre droit familial à la réalité des familles d'aujourd'hui**, non pour obliger des familles à se déstructurer, comme le prétendent les conservateurs, mais pour permettre à toutes les familles fondées sur un projet parental de se structurer autour de ce qui fait la famille aujourd'hui : la filiation et la transmission.
- **D'approfondir l'éthique de nos usages** des découvertes scientifiques et médicales.
 - > **L'accès à la PMA** est soumis à des conditions médicales dans la loi. Dans la pratique, ces conditions ne sont pas indépassables. Ce qui l'est, en revanche, c'est la fiction biologique puisque la PMA n'est ouverte qu'aux femmes en couple hétérosexuel. L'ouvrir concrètement dans les mêmes conditions à toutes les femmes permettrait de sortir sereinement de cette fiction et d'affirmer un principe d'égalité.
 - > **L'accès à la GPA** est interdit en France depuis 20 ans. Au nom du refus de la marchandisation du corps des femmes sur notre territoire, dans un monde aujourd'hui accessible, on a laissé se développer la GPA commerciale dans un certain nombre de pays. En Europe, 8 pays ne l'interdisent pas et 3 l'organisent et l'encadrent, parmi les 28 états membres. Approfondir l'éthique, ce serait développer en France et proposer à l'Europe et au monde un modèle de GPA non commercial, éthique, valorisant le don et le projet parental. Poursuivre dans la voie de l'interdiction, c'est laisser la porte ouverte à des dérives et faire reposer notre avenir sur une chimère : la question n'est pas de savoir si la GPA est médicalement possible ou pas, elle l'est et le restera.

Voilà 3 pistes pour embrasser enfin notre XXI^e siècle, commencé depuis plus de 15 ans !



Quels sont les grands défis pour la France ?

Vaincre le Sida

Face à l'épidémie de VIH/sida qui continue à progresser dans la population gay, des actions de prévention ciblée doivent être renforcées. Ainsi l'offre de dépistage et de conseil en direction de la population gay doit être soutenue, qu'elle soit proposée dans les centres de dépistage anonyme et gratuit (CDAG), dans des centres de santé sexuelle, ou encore dans un cadre associatif. Cette offre ne doit pas se limiter au dépistage du VIH, mais inclure les autres IST. Les secondes favorisent la transmission du premier. À l'occasion du dépistage, les temps d'échange entre les personnes qui viennent se faire dépister et des acteurs associatifs doivent permettre une réflexion non stigmatisante sur les pratiques à risque. Il s'agit de tirer profit des expériences menées par des structures comme le « 190 » à Paris pour aboutir à une approche globale et pluridisciplinaire de la santé sexuelle et qui concerne les personnes séronégatives comme les personnes séropositives.

En effet, la lutte contre une pandémie comme celle du VIH nous engage tous, que nous soyons séropositifs ou séronégatifs : chacun a la responsabilité de ne pas transmettre et/ou de ne pas s'exposer. Cette lutte ne saurait se traduire par la sérophobie, cette forme de discrimination qui mêle l'ignoble au stupide, longtemps prônée par l'extrême droite.

Au-delà des actions de prévention et de dépistage, la disponibilité des traitements est aujourd'hui aussi un outil non seulement de soin, mais de réduction du risque de transmission, grâce à la maîtrise de la charge virale qu'ils peuvent permettre. À ce titre, la PrEP est un outil pertinent pour les personnes qui n'utilisent pas systématiquement le préservatif (unique moyen de lutter efficacement contre le VIH et les IST) avec un suivi médical régulier, et les socialistes peuvent se féliciter d'avoir autorisé et pris en charge à 100% le Truvada (médicament utilisé dans la PrEP) en 2015.

Il faut donc travailler à lever toutes les barrières à l'accès aux traitements. Ces barrières peuvent s'observer en France (franchises médicales, prix excessifs de certains médicaments) comme à l'international (protections excessives des brevets qui font obstacle à la production de traitements dans les pays du Sud). En France comme à l'international, la production et la diffusion des médicaments génériques doivent être encouragées en concertation avec les patients afin de permettre une réduction de la participation financière qui leur est demandée.



Quels sont les grands défis pour le Parti socialiste ?

Rompre son huis clos préféré

En 1971, année de la réunification du Parti socialiste par François Mitterrand, 21 % d'une génération dépassait le niveau du baccalauréat. En 2016, cette part a quadruplé et atteint 78,8 % (1). Ce n'est pas tout. Nous ne pouvons ignorer que :

- Moins de 10 % des salariés sont syndiqués, il y en avait 20 % au début des années 70. Moins de 3 % des salariés en CDD (1 salarié sur 5 et 1 jeune salarié sur 2) sont syndiqués.
- On évalue à 16 millions le nombre de bénévoles associatifs actifs, soit 36 % de la population adulte. Ce chiffre croît à un rythme de 4 % par an.
- 75 % de nos concitoyens (86 % des 16-24 ans) utilisent internet régulièrement pour échanger des messages. 40 % (75 % des 16-24 ans) utilisent internet pour naviguer, échanger et s'informer sur les réseaux sociaux.

Nous devons tirer les conséquences de l'état actuel de notre société, massivement éduquée, peu syndicalisée, dont la vie associative est dynamique, où l'usage d'internet et des réseaux sociaux est très développé et... qui ne fait que très peu confiance aux mouvements politiques pour peser sur la réalité. Le fait est que la volonté de changement, le combat pour la justice et l'égalité, ne passent plus par l'adhésion à un parti politique, mais par l'engagement associatif local ou concret (ou les deux), par des prises de position sur les réseaux sociaux, par la signature de pétition en ligne, par le relais d'informations en ligne.

HES a été créée par des militants socialistes en 1983 pour faire apparaître une réalité sociale qui restait, à l'époque, à la porte du PS : l'existence, dans la société française des personnes LGBT+, lesbiennes, gays, bi et trans, qui n'étaient pas des citoyens à part entière.

Depuis ces plus que trois décennies, elle a peaufiné une méthode de dialogue exigeant et franc avec la société civile, avec les associations LGBT+, avec des intellectuels, avec des experts afin d'alimenter sa réflexion, d'insuffler des projets ou de soutenir les projets nés au cœur de la société. **Le Pacs, le mariage pour tous et la démedicalisation du changement de la mention du sexe à l'état civil, entrés dans nos lois communes en 1999, 2013 et 2016 en sont trois exemples significatifs.** Aucune de ces réformes importantes n'est née de la réflexion d'un parti politique. Mais à chaque fois, nous avons collectivement su, parfois maladroitement, saisir ces propositions, les comprendre, les améliorer. Ce travail fait aussi partie de la façon de concevoir notre exercice du pouvoir qui une fois conquis, ne doit pas être un frein au travail avec le mouvement social.

Dans le même temps, nous avons été à l'initiative de la création de Rainbow Rose, réseau des groupes et associations LGBT+ auprès des partis socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes membres du PSE. Ce travail complexe a nourri notre conscience de ce qui se joue dans le projet européen et nous a permis de développer des liens de solidarité.

et prends des chemins plus variés mêlant souvent engagement associatif, soutien à une ONG et prise de position sur les réseaux sociaux.

Sur la base de notre expérience, nous proposons d'inscrire dans notre fonctionnement les éléments suivants :

- **Ouvrir largement la possibilité de créer des sections thématiques** temporaires ou durables qui auront la possibilité de soumettre des résolutions argumentées aux instances nationales élues du PS.
- **Demander à chaque section d'organiser une fois par an un débat sur le thème d'intérêt local ou national de son choix**, engagé sur les réseaux sociaux et se concluant par une réunion physique largement ouverte au monde associatif, aux experts, aux intellectuels et un texte d'orientation qui sera communiqué aux instances compétentes du PS.
- **Organiser chaque année, en coopération avec les groupes parlementaires, les états généraux de la société française**, engagés sur les réseaux sociaux et conclus par une rencontre physique, qui seraient plus utile que nos anciennes universités d'été. Ces états généraux aborderont, publiquement et en recourant largement à des contributions d'associations, d'experts, d'intellectuels, des sujets économiques, sociaux, sociétaux, écologiques.
- **Proposer des sessions de formations aux élu-e-s et adhérent-e-s sur des questions de société spécifiques** animées par des têtes de réseaux (Président-e-s d'associations, représentant-e-s syndicaux, intellectuels)
- **Organiser chaque année, à tous les échelons territoriaux du PS une conférence européenne** afin de débattre publiquement des questions européennes et d'en tirer des résolutions argumentées soumises aux instances nationales élues du PS.

Une part de la confiance se regagnera dans la capacité que nous aurons à instaurer un dialogue régulier et fructueux avec l'ensemble des forces sociales qui mobilisent et structurent notre société. C'est là que l'avenir s'invente.



Comment vois-tu notre pays dans
20 ans ?

**Un pays qui respecte les droits
des trans**

Il revient à chaque personne de déterminer son identité de genre. Certaines et certains de nos contemporains s'engagent dans un parcours de transition, avec ou sans implication médicale, parcours qui résulte de la conscience profonde de plus en plus prégnante que leur genre ne correspond pas au sexe désigné à la naissance d'après leur corps.

Là encore, le dernier quinquennat a permis, in extremis, d'avancer nettement en démedicalisant le changement de la mention du sexe à l'État civil et en déjudiciarisant le changement de prénom.

Il reste des progrès à accomplir, à la lumière du chemin parcouru par des pays voisins, des propositions du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, des recommandations de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et de la réalité des familles transparentales.

Ces progrès passent par :

- Une évaluation parlementaire et associative de l'application de l'article 18 quater de la loi de programmation pour la justice au 21^e siècle.
- La garantie de l'accès aux soins pour les personnes trans qui le souhaitent.
- La garantie du libre choix du médecin.
- L'élaboration, avec les professionnels de la médecine, de l'aide sociale et du planning familial, d'un parcours de soins, sur un modèle proche de celui qui garantit aujourd'hui aux femmes l'accès à la contraception et à l'IVG.
- La mise au point de modules d'aide aux familles des personnes trans - sur la base du volontariat de l'ensemble des parties - afin de sortir d'un conflit qui serait né d'une volonté qui peut rester incomprise, changer de sexe ou de genre, ou, mieux, de ne pas y entrer.